

GEPL - Championnat Jeunes Chevaux/Poneys 2021

1. GENERALITES

1.1 Le GEPL organise un Championnat régional réservé aux jeunes chevaux/poneys de 4,5 et 6 ans, comprenant 2 manches qualificatives et une finale .

1.2 Le calendrier de ces concours est le suivant :

Qualificatives GEPL

- ven 11/06 Les 3 As (Eupen)
- ven 25/06 CE de Filot (Filot)

Finale GEPL

- ven 09/07 Domaine de Filot (Filot / Hamoir)

1.3 Le programme de ces concours est le suivant :

- épreuve 1 : 4 ans tardifs
- épreuve 2 : 4 ans (+ 5 ans tardifs)
- épreuve 3 : 5 ans (+ 6 ans tardifs)
- épreuve 4 : 6 ans (+ 7 ans tardifs)

1.4 Les hauteurs de ces épreuves sont progressives au fur et à mesure des manches :

	<u>Qualificatives GEPL</u>	<u>Finale GEPL</u>
- Pour les 4 ans tardifs :	de 80cm à 90cm	-
- Pour les 4 ans : (+ 5 ans tardifs)	de 90cm à 95cm	95/100cm
- Pour les 5 ans : (+ 6 ans tardifs)	de 100cm à 105cm	105/110cm
- Pour les 6 ans : (+ 7 ans tardifs)	de 110cm à 115cm	115/120cm

2. PARTICIPANTS

2.1 Montures

- 2.1.1 Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont ouvertes aux jeunes chevaux/poneys de 4,5 et 6 ans sans origine constatée ; une copie complète de leur carnet d'identification doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.2 Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont aussi ouvertes aux 4 ans tardifs , aux 5ans tardifs (avec les 4 ans) , aux 6 ans tardifs (avec les 5 ans) et aux 7 ans tardifs (avec les 6 ans) ; une copie complète des papiers du studbook doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.3 L'accès au Championnat GEPL (manches + finale) est réservé aux jeunes chevaux/poneys (NON tardifs) de 4,5 et 6 ans munis d'une micro-puce, immatriculés auprès de la FRBSE et inscrits à la naissance dans un studbook . Une copie complète des papiers du studbook doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.4 Des contrôles puces et vaccinations seront effectués en entrée de paddock .
- 2.1.5 Le harnachement des jeunes chevaux/poneys doit être conforme au règlement national FRBSE.

2.2 CavaliERS

- 2.2.1 Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J16.
- 2.2.2 L'accès au Championnat GEPL (manches + finale) est réservé aux aux cavaliers détenteurs d'une licence J03 à J16 de choix GEPL, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV.
- 2.2.3 En cas de qualification pour le Championnat de Belgique des jeunes chevaux de 5 et 6 ans, leur cavalier devra avoir une licence de cercle GEPL et de choix GEPL minimum J08.
- 2.2.4 Le nombre de montures par cavalier par épreuve est illimité.

3. EPREUVES

- 3.1 Qualificatives = BA sans chrono sans barrage (238.1.1) , avec un long TA
Ou BA 2 manches sans chrono et sans barrage (273.3.2)
(NB : vitesse = 325 m/min)
Min 10 obstacles, Max 12 obstacles – élimination à la 3^{ème} désobéissance
Combinaisons autorisées (en 4 ans, oxer – vert 2 foulées après le 01/06)
- 3.2 Finale 4 ans = 238.1.1 (Bar A sans chrono avec barrage sans chrono)
5 et 6 ans = 238.2.2 (Bar A + BAC)
- 3.3 Inscriptions
Inscription par parcours pour toutes les épreuves : on-line = 10€
Remboursement du montant de l'inscription on-line pour tous les sans pénalité (10€)

4. PARTICIPATION et ATTRIBUTION DES POINTS

- 4.1 Les points sont attribués à la monture, pour autant qu'elle soit montée par un cavalier détenteur d'une licence de choix GEPL, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV .
- 4.2 Minimum 1 manche obligatoire pour accéder au Championnat ; les 2 meilleurs résultats sont pris en compte.
- 4.3 Les points sont attribués de la façon suivante :

Parcours pour les 4,5 et 6 ans

Sans pénalité = 61 pts
De 1 à 3 pts = 51 pts
4 pts = 41 pts
De 5 à 7 pts = 31 pts
8 pts = 21 pts
+ de 8 pts = 11 pts
El ou Ab = 1 pt

Barrage des 4, 5 et 6 ans (en finale)

sans pénalité = + 20 pts
de 1 à 4 pts = + 10 pts
5 pts et + = + 0 pt

5. CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT GEPL

- 5.1 Par catégorie d'âge, est déclaré Championne GEPL la monture qui, par addition des points de ses 2 meilleures manches et de la finale, a obtenu le plus grand nombre de points.
En cas d'égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de manches qualificatives pour déterminer le vainqueur ; en cas de nouvelle égalité, la Wild Card GEPL sera attribuée par tirage au sort.
- 5.2 Par catégorie d'âge, chaque Champion GEPL recevra une Wild Card lui donnant un accès direct au Championnat de Belgique des Jeunes Chevaux ; il devra y être inscrit par sa personne responsable dans les délais et selon les modalités prévues par le règlement national.
- 5.4 Le secrétariat du GEPL confirmera le nom des montures (et de leurs cavaliers) ainsi qualifiées dans chacune des catégories d'âge auprès du secrétariat de la LEWB.

6. PRIX

- 6.1 En fin de saison, les Champions GEPL des 4 ans, des 5 ans et des 6 ans seront mis à l'honneur lors de la soirée de gala du GEPL
- 6.2 Ils y recevront un prix couvrant au minimum le montant de leur inscription en finale du Championnat de Belgique.
- 6.3 Les chevaux classés 2èmes et 3èmes de leurs catégories respectives y seront également récompensés.